



Communiqué de presse

22 octobre 2008

Samedi 8 novembre 2008 : 2^e Journée du patrimoine horloger à La Chaux-de-Fonds et au Locle, villes candidates au Patrimoine mondial de l'UNESCO

« La Chaux-de-Fonds/Le Locle, urbanisme horloger » sera la prochaine candidature suisse que le Comité du patrimoine mondial examinera en juin 2009. Avec le soutien de l'Office fédéral de la culture et du Canton de Neuchâtel, les deux villes organisent le samedi 8 novembre la 2^e Journée du patrimoine horloger pour valoriser leur développement urbanistique et mettre en évidence leurs riches qualités patrimoniales et industrielles.

La candidature de *La Chaux-de-Fonds/Le Locle, urbanisme horloger* fait partie de la Liste indicative approuvée par le Conseil fédéral en 2004 des lieux candidats au patrimoine mondial de l'UNESCO. Depuis, les travaux préparatoires ont été engagés en collaboration avec l'Office fédéral de la culture, le canton de Neuchâtel et les deux villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Le dossier de candidature a ainsi pu être officiellement déposé auprès de l'UNESCO à Paris le 21 décembre 2007. Il fait actuellement l'objet d'une étude détaillée par des experts qui rendront prochainement leur préavis. La décision d'inscription sera prise par le Comité du patrimoine mondial lors de sa prochaine session en juin 2009 au plus tôt.

Devenues celles que nous connaissons par et pour l'horlogerie, les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle ont connu au XIX^e siècle un développement extraordinaire autour de l'industrie naissante de la montre. Par cette symbiose entre horlogerie et urbanisme, entre technologie et architecture, ces deux villes ont fini par se révéler des témoins exceptionnels de l'industrialisation horlogère. D'où l'intérêt d'une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

For de l'excellent bilan de la première édition qui a compté 3'000 visites, et afin de rendre le patrimoine horloger accessible à un plus large public encore, une deuxième Journée du patrimoine horloger est organisée le 8 novembre 2008. L'Office fédéral de la culture OFC soutient cette initiative et invite le public à participer à la découverte d'un patrimoine exceptionnel.

Plus de vingt-cinq entreprises horlogères des deux villes, qui portent parfois le nom de marques prestigieuses, ont accepté de participer à cette journée et d'ouvrir la porte de leur atelier ou de leur usine au public. Chacune et chacun pourra ainsi partir à la découverte de ces lieux fascinants et souvent méconnus. Les visites seront gratuites, mais certaines nécessiteront une réservation obligatoire.

Le public pourra également découvrir ou redécouvrir le patrimoine horloger immobilier des deux villes, ceci par des visites guidées organisées à 12h, 14h ou 16h à partir du Musée international d'horlogerie (La Chaux-de-Fonds) ou de l'Hôtel de Ville (Le Locle).

Autres attraits de cette journée, les visites des musées des deux villes, la projection de films d'archive sur l'horlogerie neuchâteloise et sur des horlogers, des portes ouvertes à l'atelier d'horlogerie de l'Ecole technique (CIFOM Le Locle) et une conférence de la Haute Ecole Arc Ingénierie.

Informations Patrimoine mondial :

OFC : Oliver Martin, tél. 031 322 44 48

Urbanisme horloger: Jean-Daniel Jeanneret, tél. 032 967 64 62

Informations pratiques 2e Journée du patrimoine horloger:

Tourisme neuchâtelois-Montagnes, tél. 032 889 68 95, info.cdf@ne.ch

Urbanisme horloger, tél. 032 967 62 34, urbanismehorloger@ne.ch

Dossier de presse: www.urbanismehorloger.ch